

PATRIMOINE

« Célébrer dans la modernité ce qui a été »

Chancelier de l'Institut de France, Xavier Darcos précise la mission de France Mémoire, désormais chargé du calendrier des événements commémoratifs

ENTRETIEN

Avec cinq académies, plus d'une centaine de fondations et un patrimoine qui s'étend du domaine de Chantilly (Oise) au Musée Jacquemart-André (Paris) en passant par les jardins de Claude Monet à Giverny (Eure), l'Institut de France, créé en 1795, est un acteur culturel important et pourtant méconnu dans l'Hexagone. Le lancement en janvier de France Mémoire ajoute une corde mémorielle à son arc et poursuit son travail de visibilité. Entretien avec Xavier Darcos, qui vient d'être reconduit pour un nouveau mandat de trois ans à la tête de l'institution.

Quelle est la vocation de France Mémoire ?

Le Haut Comité des commémorations nationales a bien fonctionné pendant longtemps [sous l'égide du ministère de la culture] avant de connaître des tensions en 2018. Ce comité avait pour mission d'indiquer ce qu'il était souhaitable d'honorer ou de célébrer et, parmi cette liste, on trouvait des événements ou des personnages qui suscitaient des polémiques. L'exemple le plus marquant a été Charles Maurras, et cela a provoqué la démission de la majorité des membres du comité.

De là est née une discussion sur le fait qu'il fallait séparer l'Etat, le gouvernement et le ministère de la culture de cette question de la mémoire collective et des célébrations natio-

nales. Dès lors que cette séparation était formulée, il était logique de se tourner vers l'Institut de France. Nous étions totalement disposés à le faire. Nous avons 470 académiciens, élus par leurs pairs, qui représentent toutes les disciplines du savoir. Nous sommes indépendants des pouvoirs publics, nous n'avons pas de tutelle et il est dans nos missions de célébrer ce qui a été et de le faire vivre dans la modernité.

En quoi est-ce important de mettre en avant la mémoire aujourd'hui ?

Cette importance ne date pas d'aujourd'hui. Si l'Institut de France ne se souvient pas, qui se souviendra ? Mais nous ne sommes pas pour autant des nostalgiques ou des réactionnaires : nous voulons transmettre cette mémoire vive car nous pouvons en tirer des points d'éclairage pour le monde d'aujourd'hui.

Quelles sont les différences entre France Mémoire et le haut comité précédent ?

Il n'est pas question de dire : vous êtes priés de célébrer tels personnages ou tels événements. Nous ne sommes pas des prescripteurs et nous ne nous inscrivons pas dans l'agenda mémoriel de l'exécutif. C'est une nuance énorme. Ce qui change aussi, c'est que notre liste sera un peu plus ouverte qu'avant. Ce que nous présentons est hétéroclite, sans hiérarchie mais évidemment nous ne traiterons pas de la même façon la naissance de Napoléon et celle d'Yves Montand.



Xavier Darcos, à l'Institut de France, à Paris, le 12 janvier.

ROBERTO FRANKENBERG
POUR « LE MONDE »

Pourquoi choisir des œuvres et des événements et pas uniquement des figures ? Quels sont vos critères ?

Ce calendrier, établi sous l'autorité de l'historien Yves Bruley et d'un comité d'académiciens, est à la fois indicatif et incitatif, et nous ne prétendons ni à l'exhaustivité ni à la vérité absolue. Nous voulons nous démarquer d'une tendance qui aurait été de ne re-

pérer essentiellement que les statues, les grandes figures. Il y a bien sûr celles auxquelles on ne peut pas échapper, mais nous avons cherché des éclairages, des personnes ou des moments qui jettent une lumière sur une pulsion esthétique ou historique. L'exemple de la pianiste et compositrice Pauline Viardot est significatif de cet effort. Il faut trouver les clés qui

Une délicate mission de « pacification » pour France Mémoire

Ce nouveau service spécifique de l'Institut de France sélectionnera chaque année une cinquantaine d'anniversaires

Comment célébrer sans polémiquer ? Depuis le début de son mandat, Emmanuel Macron cherche la bonne carburant. Nourri des grands récits historiques, le chef de l'Etat aime commémorer les hommes et les événements qui ont, selon lui, forgé la nation française. Rien qu'en 2021, il a prévu de rendre hommage à François Mitterrand, à Napoléon Bonaparte et à l'abolition de la peine de mort, obtenue en 1981 par Robert Badinter. Un discours sur « la complexité de l'histoire française » est également en gestation et pourrait être prononcé en mai, selon un proche du président.

Mais ces célébrations donnent de plus en plus lieu à des polémiques. En novembre 2018, Emmanuel Macron avait ainsi été accusé de vouloir réhabiliter le maréchal Pétain lors du centenaire de la guerre de 1914-1918. Deux mois plus tôt, c'est l'armée française qui avait tiqué en apprenant la décision du chef de l'Etat de reconnaître son rôle dans la mort du militant pour l'indépendance de l'Algérie Maurice Audin. Le rapport sur « la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie »,

commandé à l'historien Benjamin Stora et officiellement remis jeudi 21 janvier au président de la République, devrait également susciter de vifs débats.

Désireux de « pacifier » les commémorations, Emmanuel Macron a décidé de confier le choix des anniversaires à l'Institut de France, qui abrite les Académies française, des sciences, des beaux-arts, des sciences morales et politiques, et des inscriptions et belles-lettres. S'il est placé sous la protection du président de la République, l'Institut ne dépend pas de l'Etat et ne perçoit aucune subvention publique. « Les académiciens sont perçus comme plus indépendants, cela va dépassionner les débats et les approches », espère-t-on à l'Elysée, où l'on fustige « des débats souvent stériles et binaires, qui polluent le travail de mémoire ».

Jusqu'en 2018, le choix des anniversaires à célébrer au nom de l'Etat était assuré par la Mission aux commémorations nationales, un service rattaché au ministère de la culture. Mais celle-ci n'a pas résisté à la polémique qui avait suivi la décision de François Nysse de retirer Charles Maurras de la liste des figures à commémo-

rer, en 2018. Dix des douze membres du comité chargé de sélectionner les anniversaires, parmi lesquels les historiens Jean-Noël Jeanneney et Pascal Ory, avaient préféré démissionner, expliquant ne plus pouvoir « siéger avec, en permanence, la menace soit de la censure soit de l'autocensure ».

Pour remplir cette nouvelle mission, l'Institut de France a décidé de se doter d'un service spécifique, baptisé « France Mémoire ». Celui-ci sélectionnera chaque année une cinquantaine d'anniversaires à commémorer. Tous donneront lieu à la production de dossiers pédagogiques, destinés notamment aux établissements scolaires, qui seront mis en ligne sur le site de l'Institut et relayés

« IL Y AURA DES FIGURES ET DES ÉVÉNEMENTS INCONTOURNABLES, MAIS AUSSI DES PERSONNALITÉS OUBLIÉES »

YVES BRULEY
historien

par Canal Académie, la webradio des académiciens. Quant aux événements les plus importants, ils seront accompagnés de colloques, de spectacles ou de cérémonies plus solennelles.

Un comité scientifique

Le choix des anniversaires sera effectué par un comité scientifique composé de deux membres de chacune des cinq académies hébergées par l'Institut de France. « Nous ferons aussi appel aux spécialistes de chaque académie, qui feront une sélection des cinquante-naires, centenaires et bicentennaires à commémorer », précise Yves Bruley, historien et vice-président de l'Ecole pratique des hautes études, placé à la tête de France Mémoire. L'objectif est d'avoir de la diversité. Il y aura des figures et des événements incontournables, mais également des personnalités oubliées ou moins connues. »

Dans la liste des commémorations retenues pour 2021, on trouve sans surprise l'anniversaire de la mort de Napoléon (le 5 mai), celui de la naissance de Jean de La Fontaine (le 8 juillet), ainsi que ceux de l'armistice de la guerre de 1870 (le 28 janvier) ou du

début de la Commune de Paris (le 18 mars). Mais l'Etat commémorera aussi, le 18 juillet, la naissance de la cantatrice et compositrice Pauline Viardot, figure fondatrice de l'Europe culturelle. Les naissances du peintre Georges Rouault (le 27 mai), de la comédienne Elisabeth-Rachel Félix dite Rachel (le 21 février), ou de l'égyptologue Auguste Mariette (le 11 février) seront aussi mises à l'honneur.

Plus surprenant, de grandes figures populaires ont également été retenues dans la liste. Le 25 mars, l'Etat commémorera ainsi la naissance de Simone Signoret, le 29 juin celle de Frédéric Dard, et le 22 octobre celle de Georges Brassens. Les morts de Fernandel (le 26 février) ou de Jean Vilar (le 28 mai) ont aussi été retenues. « Il faut faire en sorte qu'à nouveau l'histoire, les grands hommes fassent partie de ce qui nous relie, et non de ce qui nous divise », plaide l'ancien ministre Xavier Darcos, chancelier de l'Institut de France et artisan de la création de France Mémoire.

La mission remplie par l'Institut n'empêchera d'ailleurs pas l'exécutif de faire ses propres choix en matière de commémorations.

« Nous n'allons pas nous substituer aux pouvoirs publics, qui ont leur propre politique mémorielle », assure Yves Bruley. Selon nos informations, Emmanuel Macron envisagerait ainsi de rendre hommage aux militaires français engagés dans l'opération « Daguet », lors de la première guerre du Golfe (1990-1991). Un événement non retenu par France Mémoire, qui a pour règle de ne pas commémorer les anniversaires de moins de cinquante ans, moyen de laisser retomber la poussière des polémiques.

Un choix qui n'est pas celui du chef de l'Etat, qui assume de bousculer les consciences. « Le président aime regarder l'histoire en face et n'a pas peur de la complexité », euphémise-t-on à l'Elysée. « Je combats toutes les idées antisémites de Maurras, mais je ne peux pas nier qu'il fut le héros de 1917 et un grand militaire », avait plaidé le chef de l'Etat dans L'Express du 23 décembre. Ajoutant : « On doit pouvoir le dire. » ■

C. P.

« IL FAUT LUTTER CONTRE L'ANACHRONISME ET LA DÉCONTEXTUALISATION DES FAITS ET DES PERSONNAGES POUR ÉVITER TOUTES LES RÉCUPÉRATIONS »

ouvrent à voir des moments historiques et culturels importants.

Emmanuel Macron insiste beaucoup sur la notion de récit national. France Mémoire va-t-il s'inscrire dans la construction de ce récit, avec le risque de tomber dans le roman national ?

Il faut faire en sorte qu'à nouveau l'histoire, les grands événements, les grandes découvertes, les grands personnages fassent partie de ce qui nous relie, et non de ce qui nous divise. Et on voit bien aujourd'hui que des figures centrales de la mémoire collective sont discutées. Le récit national est un récit politique, et ce n'est pas à nous de relier les événements les uns aux autres. Ce qui compte, c'est la connaissance, c'est donner à voir la complexité. Si la République veut honorer ou célébrer un personnage, il y a le Panthéon. Si elle veut qu'on en parle, il y a la Coupole de l'Institut. Il faut lutter contre l'anachronisme et la décontextualisation des faits et des personnages pour éviter toutes les récupérations. Il y aura forcément des polémiques dès lors que l'on parle d'histoire, mais ce risque ne nous concerne pas.

Comment l'Institut traverse-t-il la crise sanitaire actuelle ?

Tout est plus compliqué en termes d'organisation collective, mais c'est vrai pour tout le monde. Nous avons très bien su réagir et organiser le travail à distance, mais la définition du monde académique, c'est le mélange, les échanges, les voyages, l'accueil d'étudiants, et nous souffrons de ne pas pouvoir remplir toutes nos missions. Nous sommes entravés : tout marche un peu mais pas vraiment.

Le pire pour nous reste la situation de notre patrimoine. Sans l'ouverture au public, nous ne pouvons pas équilibrer les sites que nous gérons. Nous ne sommes pas un établissement public, donc nous ne pouvons pas demander d'aide de l'Etat, ni emprunter, et nos établissements prestigieux deviennent un déficit permanent. L'exemple le plus marquant est l'immense domaine de Chantilly. Pour 2020, sans un chèque de 6 millions d'euros du prince Karim Aga Khan IV [à la tête de la Fondation pour la sauvegarde et le développement du domaine de Chantilly depuis 2005], nous aurions 6 millions de pertes. Mais la question va se reposer au printemps. Je veux donc que l'Etat fasse pour nous ce qu'il fait pour les autres établissements publics. Nous avons certes notre structure propre, garante de notre indépendance, mais, si on ne s'occupe pas de Chantilly, qui va le faire ? Si nous n'y arrivons plus, alors nous le rendrons à l'Etat. Nous avons toujours dit que nous ne coûtions rien aux contribuables, mais là nous sommes dans une situation très compliquée.

Vous comprenez que les lieux de culture restent fermés ?

Je n'ai pas aimé que l'on dise que les lieux de culture ne relevaient pas de l'essentiel. C'est absurde. Mais je ne jeterai pas la pierre à des responsables politiques qui disent que, quand on ne sait pas gérer une pandémie, on n'enferme pas des gens dans une salle. La prudence est légitime.

Le mécénat a-t-il baissé cette année ?

Nous avons sauvé les meubles avec 25 millions d'euros de prix distribués au nom de nos fondations. C'était le pire moment pour baisser les aides aux artistes, aux créateurs, aux scientifiques. Mais toutes les fondations sont touchées par la crise.

Vous venez d'être réélu pour un nouveau mandat de trois ans. Qu'allez-vous en faire ?

Aller au bout de la modernisation entamée, revisiter notre relation avec l'Etat et faire de cette maison une maison de verre où chacun pourra puiser, aller et venir. Mon travail est d'ouvrir l'Institut et de faire en sorte qu'il se rende utile à la nation. Le transfert de la mission de mémoire nous donne une vitrine supplémentaire pour mener à bien cette mission. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
CÉDRIC PIETRALUNGA
ET GUILLAUME FRAISSARD

Johan Muyle et ses machines folles

L'artiste wallon fait l'objet d'une grande rétrospective sur le site de l'ancien charbonnage du Grand-Hornu, dans le Hainaut belge

ARTS

GRAND-HORNU (BELGIQUE) -
Envoyé spécial

Scénographe, graphiste, assembleur, sculpteur, vidéaste, bricoleur, voyageur : il fallait bien un vaste musée comme celui du MACS (Musée des arts contemporains de la Fédération Wallonie-Bruxelles), sur le site de l'ancien charbonnage du Grand-Hornu, dans le Hainaut belge, pour la « rétrospective » de l'œuvre de Johan Muyle. A 64 ans, ce Wallon né de parents flamands à Charleroi, responsable de l'atelier de sculpture de la célèbre école d'art de La Cambre, à Bruxelles, a derrière lui quarante ans de carrière et la réputation d'être l'une des figures les plus singulières de l'art belge contemporain.

Son rôle ? « Interroger le monde, sans être le fou du roi », expliquait-il récemment. Réinterroger, plutôt, car une bonne partie des œuvres rassemblées dans le musée du Grand-Hornu, disséminées dans le monde, sont datées des années 1980, 1990 et 2000. Seule celle qui clôt le parcours, *Singin' in the Rain*, a été conçue en 2020 : mêlant les images de Gene Kelly et son numéro de claquettes à celles de la guerre d'Irak, la comédie et la propagande guerrière, elle ne fait toutefois que prolonger la réflexion de l'artiste sur la société de l'image et sur le réel transformé en spectacle.

Johan Muyle a baptisé l'exposition « No Room for Regrets » – « pas de place pour les regrets » –, comme pour faire savoir que le sens qu'il donnait à ses créations reste totalement d'actualité. Lucy

I Have a Dream, réflexion sur l'esclavage et la colonisation, avec un moulage de l'australopitèque dont le crâne est coiffé d'une caravelle de négriers qui tangue ; *Rien ne s'y oppose*, installation qui ouvre le parcours avec une réflexion ironique sur l'adolescence et ses révoltes récupérées ; *Ne rien dire, ne rien voir, ne rien entendre*, qui pose la question de la responsabilité de chacun face au mal : tout cela demeure, il est vrai, actuel.

Créations déroutantes

Le public belge, lui, appréciera plus particulièrement *L'impossibilité de régner* et *B. au bord des lèvres*, savant rappel d'un épisode haut en couleur de l'histoire du pays : le roi Baudouin, déclaré – avec son accord – temporairement incapable d'exercer son rôle de chef d'Etat, en 1990, parce qu'il refusait de signer une loi dépénalisant l'avortement, verse des larmes et contemple un rhinocéros. Se mouvant lentement au milieu d'un immense enclos, l'impressionnant animal, reproduit à la dimension 1 sur 1, veut illustrer l'impuissance d'une monarchie réduite au rôle de symbole et de simple spectatrice : à force de se heurter aux parois de son enclos, ce roi (des animaux) n'a plus que des cornes érodées.

Avec ses autres créations déroutantes – une Harley-Davidson customisée ; un vélo de Kinshasa transportant un soldat de 1914-1918 ; une chèvre, des cochons et des loulous de Poméranie empaillés qui traduisent les interrogations de l'artiste sur ses origines –, de qui Johan Muyle est-il donc le fils ? Mystère. Son nom

Brouillant les courants, les influences et les sujets de préoccupation, Johan Muyle échappe en réalité aux classifications

est, du coup, à peine mentionné dans les recueils et autre atlas de l'art belge publiés ces dernières années.

Muyle, surréaliste ? Il prolonge à sa façon les entreprises et l'état d'esprit de René Magritte, Marcel Mariën ou Louis Scutenaire, celui qui affirmait « Il y a des choses dont on ne rit pas. Pas assez. » Dans *Le Surréalisme en Belgique* (Fonds Mercator, 2007), l'historien de l'art Xavier Canonne ne mentionne cependant pas l'artiste. Sans doute parce que, relève-t-il, l'activité surréaliste est désormais « clandestine » en Belgique, où l'esprit demeure mais n'est plus incarné.

Brouillant les courants, les influences et les sujets de préoccupation, Johan Muyle échappe en réalité aux classifications. Il cultive, chez le visiteur, le doute et l'ambiguïté, au risque de susciter l'incompréhension, surtout à une époque où l'immédiateté et la pensée résumée en une phrase s'imposent. Qu'importe : ce qui compte seulement pour lui, ce sont la liberté créatrice et la résistance face aux ordres établis.

« Le détournement ludique des machines du monde auquel s'adonne joyeusement Muyle m'a rappelé le manège de Petit Pierre : un moteur premier et un arbre à came mettent en branle un univers peuplé de personnages qui se meuvent au sein de notre grand ordinaire », écrivait, en 2006, Raoul Vaneigem, à l'occasion d'une première exposition consacrée à l'artiste, au BPS22 de Charleroi.

L'écrivain et philosophe situationniste, auteur, en 1967, du *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations*, l'homme qui prônait l'irruption de la poésie dans la vie, se reconnaît visiblement en Johan Muyle. Et il célébrait, à l'époque, la candeur, « créatrice de merveilles » et nécessaire contrepoise au « gâtisme affaibli, avec sa politique de rendement financier à tout prix ».

Artiste singulier dans un pays singulier, Johan Muyle partage, en tout cas, avec son compatriote l'idée que « la machine du monde est folle et qu'elle l'a toujours été ». Ses machines à lui, un peu folles évidemment, ravissent d'abord ceux qui ont su conserver leur âme d'enfant et garder l'espoir. Lequel, écrivait encore Raoul Vaneigem, est « une course de fond dont on a donné le chronomètre à la mort ». ■

JEAN-PIERRE STROOBANTS

No Room for Regrets, rétrospective au Musée des arts contemporains de la Fédération Wallonie-Bruxelles, à Hornu (Belgique). Jusqu'au 18 avril. Tarif : 10 euros.

Ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures.

La chapelle Le Corbusier rénovée pour 2,5 millions d'euros

Trois ans de travaux sont prévus pour redonner son éclat à l'édifice

PATRIMOINE

LURE (HAUTE-SAÔNE) -
correspondant

Elle trône au sommet de la colline de Bourlémont depuis plus de soixante-cinq ans, mais sa silhouette a conservé une incroyable modernité. La chapelle Notre-Dame du Haut, posée au-dessus de la petite ville de Ronchamp, en Haute-Saône, est visible des kilomètres à la ronde. On vient du monde entier pour admirer les lignes courbes et aériennes de l'édifice dessiné par Le Corbusier (1887-1965).

En ce début d'année, même si les visites sont suspendues à cause de la crise sanitaire, une agitation inhabituelle règne aux abords de la chapelle. Des drones vont bientôt modéliser le bâtiment en 3D, prélude au lancement d'un chantier d'une ampleur inédite. Construit en 1954 et 1955 sur les ruines d'une précédente chapelle mariale, le bâtiment n'a jamais fait l'objet de travaux conséquents de maintenance. Ils sont pourtant devenus nécessaires, notamment à cause des fissures apparues sur les murs au fil du temps.

Les plus visibles concernent la façade sud, qu'on découvre en premier. La grande tour de la chapelle et la façade ouest, dans une moindre mesure, sont aussi lésées. L'association propriétaire de la chapelle, un héritage de l'histoire du site, se penche sur le problème depuis de nombreuses années.

« Les études techniques sur les solutions à appliquer ont pris beau-

coup de temps », raconte Jean-Jacques Virot, président de l'Association Œuvre Notre-Dame du Haut. Les modalités d'intervention, qui doivent encore être validées, sont étroitement liées aux méthodes de construction mises en œuvre par les bâtisseurs de la chapelle. Le grand mur sud, épais de 3 mètres à la base, est creux. Il est constitué d'un squelette en béton et de treillis métalliques sur lesquels du ciment a été projeté. A cet endroit, les fissures sont parfois profondes de 5 centimètres : elles laissent l'humidité oxyder la structure métallique. Il va donc falloir ouvrir, traiter, puis refermer en reproduisant l'aspect du crépi d'origine.

Complexe sur le plan technique

Il faudra aussi décapoter tous les murs sur lesquels des couches successives de blanc se sont accumulées, puis les repeindre. La coque de béton qui sert de toit à la chapelle, soutenue par des pilotis, présente des éclats : c'est l'occasion de les faire disparaître, tout en révisant l'étanchéité de l'édifice. Les vitraux d'origine peints par Le Corbusier seront doublés de plaques de verre, afin de les protéger.

Sur un tel chantier, rien n'est laissé au hasard. Des essais de décapage ont eu lieu, ainsi que des relevés thermiques dans le mur sud. Les mouvements des fissures ont été mesurés, et des tests de colmatage réalisés. Un comité scientifique (regroupant, notamment, l'architecte en chef des Monuments historiques et des experts de la Fondation Le Corbu-

sier) suivra de près l'avancée des travaux, prévus pour durer trois ans. « La notoriété du bâtiment est telle que nous avons besoin de toutes les garanties avant de démarrer », constate Jean-Jacques Virot. *Ce qui va se faire à Ronchamp permettra d'améliorer les connaissances sur les bâtiments du mouvement moderne de cette époque et la manière de les restaurer.*

Complexe sur le plan technique, le dossier l'est aussi sur le plan financier. Le coût des travaux et des études est estimé à 2,5 millions d'euros, une somme impossible à réunir pour l'Association Œuvre Notre-Dame du Haut. La chapelle étant classée monument historique, l'Etat lui viendra en aide à hauteur de 50 % de l'enveloppe globale. La région Bourgogne-Franche-Comté apporte 20 %, tout comme le département de la Haute-Saône. Pour trouver les 10 % restants et lancer le chantier, l'association fait appel au mécénat d'entreprise et à la générosité des particuliers par le biais de la Fondation du patrimoine.

« On voit d'un très bon œil tout ce qui améliore l'intégrité du bâtiment », apprécie Benoît Cornu. Le maire de Ronchamp est aussi président de l'Association des sites Le Corbusier, qui a obtenu, en 2016, l'inscription par l'Unesco de la chapelle – avec seize autres réalisations de l'architecte – sur la liste du Patrimoine mondial de l'humanité. La conservation des sites est l'un des critères pour le maintien de cette inscription. ■

GUILLAUME MINAUX

GALERIE

HERNAN BAS
Galerie Emmanuel Perrotin

Les amateurs du genre y décèlent « des émotions homo-érotiques ». D'autres y verront un écho des tableaux de Leonardo Cremonini (1925-2010). Des paysages étranges, des juxtapositions de figures troublantes. Mais un Cremonini en moins liquide : tout en restant fluide, la pâte est plus dense, une matière dont on dit qu'elle est obtenue « en utilisant la peinture à l'eau et à l'huile sur du papier de vélin », avec laquelle Hernan Bas « parvient à créer une impression floue alternée d'épaisse couches de peinture et de toile vierge ». L'autre différence avec Cremonini, c'est que, si l'Italien affectionnait les tonalités à dominante bleue, Bas, né en 1978, Cubain de Miami, a opté pour des tons à dominante rouge. Ils conviennent à merveille aux histoires torrides que racontent ses tableaux. Ainsi, *Three Vampires et Nectar (or the hummingbird enthusiast)* montre des jeunes gens accoudés à un bar, quelques verres devant eux. Dans les vitrines derrière eux, des poches de sang sont alignées, de rhésus variés. Et sur le bras d'un des protagonistes est posée une chauve-souris vampire qui s'abreuve avidement. ■ HARRY BELLET « Hernan Bas, Creature Comforts », Galerie Emmanuel Perrotin, 76, rue de Turenne, Paris 4^e. Du mardi au samedi de 10 heures à 18 heures, jusqu'au 30 janvier.